

# E. P. 2

## INTERVENTION TECHNIQUE

### NOTE AUX EXAMINATEURS ET CANDIDATS

<b><u>REALISATION</u></b> Durée : 6 heures	Au terme des 6 heures, réalisation finie ou pas, le candidat devra s'arrêter et remettre son travail.
<b><u>MISE EN SERVICE</u></b> Durée : 1 heure	Dans le cas où un candidat n'a pas fini sa réalisation, on lui substituera une machine en état de fonctionnement, afin de lui laisser la possibilité d'effectuer une mise en service.
<b><u>MAINTENANCE</u></b> Durée : 1 heure	Le candidat tire au sort un numéro de poste, recherche le dysfonctionnement et réalise un compte rendu de maintenance.

Durée totale de l'épreuve E.P.2, intervention technique : 8 heures.

L'ensemble des documents est ramassé à la fin du temps réglementaire.

Groupement inter académique II	session 2003	Facultatif : code 10481		
Examen et spécialité C.AP ELECTROBOBINAGE				
Intitulé de l'épreuve E.P.2 INTERVENTION TECHNIQUE				
Type SUJET	Facultatif : date et heure	Durée 8 heures	Coefficient 10	N° de page / total N1/1